



Éclipse solaire du 8 avril 2024 : maintien de la journée de classe dans tous les établissements du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 mars 2024 – Le 8 avril prochain, jour de l'éclipse solaire totale qui se produira dans le ciel du Québec entre 14 h 11 et 16 h 39, tous les établissements du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, incluant l'École professionnelle des Métiers et le Centre d'éducation des adultes La Relance, demeureront ouverts, afin de permettre aux élèves de vivre une expérience pédagogique nouvelle et enrichissante.

Différentes mesures pour assurer la sécurité des élèves seront mises en place, puisque l'observation d'une éclipse comporte des risques pour la vue.

Des lunettes de protection pour tous

Le 8 avril, chaque élève recevra à l'école une paire de lunettes homologuées ISO 12312-2 afin d'observer l'éclipse de façon sécuritaire. Le choix d'organiser ou non une observation de l'éclipse ou une activité pédagogique liée à ce phénomène relève de chaque enseignant.

« L'éclipse est un phénomène spectaculaire, rare et fascinant, et il est important pour nous que les élèves en tirent profit. Notre priorité, c'est qu'ils puissent vivre cette expérience en toute sécurité », mentionne la directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, Mme Marie-Claude Huberdeau.

Des changements au transport scolaire

La Santé publique a émis des recommandations concernant le transport des élèves pendant la période où il est risqué de regarder le soleil. Ainsi, le transport scolaire de la fin de journée sera adapté, mais celui du matin demeurera inchangé.

Élèves du préscolaire et du primaire

En fin de journée, le transport sera annulé. Les parents devront donc récupérer leur enfant à l'école à la fin des classes. Des modalités seront proposées aux parents étant dans l'impossibilité de venir chercher leur enfant. Pour les élèves inscrits au service de garde, l'horaire usuel sera respecté. Aucun élève ne pourra quitter l'école par ses propres moyens.

Élèves du secondaire

En fin de journée, l'horaire des autobus sera repoussé de 35 minutes et les premiers départs se feront à compter de 16 h 45. Les activités parascolaires seront annulées. En conséquence, il n'y aura pas de deuxième transport. Aucun élève ne pourra quitter l'école par ses propres moyens durant l'éclipse.

Informations complémentaires

Aucun nouveau contenu d'enseignement et aucune évaluation ne seront au programme ce jour-là. S'il y a lieu, d'autres précisions relatives au déroulement du 8 avril seront communiquées aux parents directement par leur établissement. C'est notamment le cas de l'école Marie-Rivier et des élèves en concentration sports-arts-études.



À propos du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières accueille plus de 20 000 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et plus de 1 300 inscrits en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Pour plus d'informations, visitez la [page Facebook](#) ainsi que [le site Internet](#).

-30-

Demandes médias

Le Service des communications reçoit un important volume de requêtes. Pour accélérer le traitement des demandes, nous vous remercions de nous préciser vos besoins par courriel à l'adresse suivante : cacommunications@cssdhr.gouv.qc.ca.

Source et information :

Marie-Ève Bellemare Tessier | conseillère en communication

Service des communications

Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Cellulaire : 450 272-6367

marie-eve.bellemare-tessier@cssdhr.gouv.qc.ca